

LICENCE PROFESSIONNELLE
MENTION METIERS DU NOTARIAT
PARCOURS REDACTEUR D'ACTES

ALTERNANCE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

DIPLOME DELIVRE

Licence (Niveau 6)

Code RNCP : 30153

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Sarah TORRICELLI-CHRIFI, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Liste indicative

Professeurs des universités UT Capitole :

Jean-Gabriel SORBARA

Maîtres de conférences UT Capitole :

Marylin BRUGGEMAN, Anne-Laure FABAS-SERLOOTEN, Quentin GUIGUET-SCHIELE, Anne MARMISSE d'ABBADIE d'ARRAST, Sarah TORRICELLI-CHRIFI, Emmanuel TRICOIRE

Professeur certifié :

Christine SOGNO

Professionnels et intervenants extérieurs (Notaires) :

Maître Jean-Baptiste ALBOUY, Maître David d'AMELIO, Maître Brigitte ARDIL, Maître Bruno BERTRAND, Maître François CATHALA, Marie-Pierre QUEREL, Maître Carole GILLE, Alexis VALADIE, Maître Hélène SUSSET, Virginie VIGNEAU

ORGANISATION

La Licence Professionnelle Rédacteur d'actes se prépare sur **une année**, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de 446 heures (examens et accompagnement compris). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les étudiants sont des stagiaires sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, **partageant leur temps entre l'Université et les lieux de travail**.

Rythme d'alternance : 1 semaine de cours, deux semaines en entreprise.

Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.



OBJECTIFS

La licence professionnelle « métiers du notariat » a pour objectif de former des collaborateurs dotés de compétences juridiques, dans le but d'être rapidement opérationnels au sein des études de Notaire (anciennement dénommé clerks de notaires).

Elle forme des juristes rédacteurs d'actes, capables :

- D'acquérir des connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques du notariat
- De rédiger des actes courants, (ex : vente immobilière, promesses, déclaration de succession...), qui seront exécutés sur directives générales et sous contrôle régulier
- De connaître la nature des pièces administratives indispensables à l'opération
- D'assurer le suivi des dossiers et le respect des délais et des procédures
- D'effectuer les formalités préalables à la rédaction de l'acte et les formalités postérieures
- D'accueillir la clientèle



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (30 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

Accessible sur dossier aux :

- **Etudiants** titulaire de bac+2 dotés de connaissances juridiques de base (Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- **Professionnels ou aux demandeurs d'emploi** souhaitant se reconverter ou évoluer dans les professions notariales.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85).

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

INFN

LA GRANDE ÉCOLE
DU NOTARIATFRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP



PROGRAMME

UE 1 – Notions fondamentales – 45 heures
- Droit des contrats - Droit des biens - Droit des personnes et de la famille
UE 2 - Droit Immobilier – 84 heures
- Vente d'immeuble - Urbanisme - Publicité foncière - Droit rural
UE 3 - Famille et patrimoine – 90 heures
- Droit des régimes matrimoniaux - Droit des successions et des libéralités
UE 4 - Droit des affaires et du crédit – 48 heures
- Droit des sociétés - Biens de l'entreprise et transmission - Droit des sûretés
UE 5 – Fiscalité – 48 heures
- Fiscalité des personnes physiques et des personnes morales - Fiscalité des actes - Droits de mutation à titre gratuit et à titre onéreux
UE 6 - Droit Professionnel Notarial – 39 heures
- Déontologie - Le notaire et le droit international privé - Anglais juridique
UE 7 – Projet Tutoré / PPA – 35 heures
UE 8 – Pratique professionnelle

*Volume global 446 heures : 389 heures d'enseignements, 30 heures de projet sur site,
27 heures d'examens (dont soutenance).*



DEBOUCHES PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ETUDES

Les débouchés sont : collaborateur dans un office notarial, rédacteur d'actes.
Possibilité de poursuivre vers le Diplôme des Métiers du Notariat (DMN).



COMPETENCES VISEES

- Maîtriser le droit des contrats et le droit de la vente immobilière ;
- Maîtriser le droit des régimes matrimoniaux et le droit des successions et des libéralités ;
- Connaître le droit des sociétés ;
- Développer l'aptitude à accueillir un client intéressé par l'acquisition d'un immeuble ;
- Connaître le droit public notarial ;
- Connaître la fiscalité des actes.



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'alternant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Licence Professionnelle Métiers du notariat parcours type rédacteur d'actes. La formation est ponctuée par des contrôles continus et également d'une soutenance de rapport d'activité.



CONTACTS

Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :

SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne - Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 12 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

Suivi des plannings et organisation des examens :

POLE LICENCE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Site de l'Arsenal – 2 rue du Doyen Gabriel Marty - Toulouse

Scolarité - 05 61 63 39 80 - bureau AR 018TER - scoldroits3@ut-capitole.fr

€ TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

La Licence professionnelle Métiers du notariat parcours type rédacteur d'actes sous contrat d'apprentissage est rattachée à l'INFN - Contact : Véronique COUREAU - 05 61 23 22 91 - cfa.infn.toulouse@notaires.fr

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : Contrat d'apprentissage, nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

Nous consulter. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup (année universitaire 2024/2025)

Formation éligible au CPF